

La Tribune - Hebdo, 8 février 2018

HISTOIRE

L'ÎLOT DE LA CHARPENTERIE

DES « PARAPLUIES » AUX HALLES

L'annonce du rachat de la Halle de la Charpenterie par la Ville d'Orléans a rappelé l'histoire récente de ce haut lieu du commerce orléanais. Certains se rappellent encore des « parapluies » (ou « champignons ») qui ont trôné pendant plus de vingt ans sur les lieux, ainsi que de la construction, en 2001, d'une Halle particulièrement contestée... **BENJAMIN VASSET**

En octobre dernier, Olivier Carré annonçait que la Ville d'Orléans allait racheter pour 7,5 M€ la Halle Charpenterie, qu'elle avait vendue en 2007 à Casino pour 1,4 M€, cela afin d'accompagner l'implantation d'une enseigne culturelle. L'opposition socialiste avait tiqué sur cette opération, demandant à la Chambre Régionale des Comptes de s'empêcher de ce dossier. Voilà pour le présent proche. Si l'on remonte quelques temps en arrière, on s'aperçoit que l'aménagement de cet espace stratégique dans l'articulation urbanistique du centre-ville d'Orléans a souvent fait débat. Des projets ont été abandonnés, d'autres ont fait long feu. La Chambre Régionale des Comptes s'en est même mêlée au début du XX^e siècle...

« Malabrités », ces parapluies!

En 1958, la Ville d'Orléans, alors dirigée par Pierre Séguin, lance un programme général d'amélioration de l'habitat sur cet « îlot » de la Charpenterie. Les diagnostics réalisés témoignent d'une vétusté des logements qui rendent impossibles un programme de rénovation. Une option est choisie : on rase ! Un programme de 170 logements neufs est imaginé, il est même officiellement déclaré projet d'utilité publique. Le nom de quelques rues d'Orléans rejoignent les oubliettes de l'histoire, comme celles de « Croche-Meffroy » ou de la « Corroierie ». Les destructions durent jusqu'en 1967. En 1969, des fouilles archéologiques sont faites sur le site et renseignent sur le passé médiéval et gallo-romain d'Orléans. Entre-temps, le programme immobilier neuf envisagé est rangé au placard, en raison d'une « impossibilité pratique et financière ». Les élus font le choix de lier la réaffectation de cet espace à celui des Halles-Châtelet, toutes proches et de créer un marché à la Charpenterie. La rue des Halles est percée pour relier les deux sites. Un architecte, Lucien Gauthier, prend en main l'élaboration de dix « champignons » – ou « parapluies » – destinés à abriter un marché de producteurs. À proximité est construit un parking aérien. Au-delà de la qualité esthétique de l'ensemble, ces « parapluies », inaugurés en 1971, éveillent rapidement contre eux des



© P. Mamin / Archives Municipales d'Orléans / 2011

critiques désagréables sur leur côté impraticable. Des 1977, un commentateur de la Société Archéologique et Historique de Orléans fait part d'un lieu « mal abrité ». La SAHO demande même à ce que soit créé un « marché réellement couvert et un grand hôtel couvert sur la Loire ». Il faudra attendre une vingtaine d'années pour que des récriminations de ce type, qui ne sont pas isolées, cessent définitivement leur chemin. En 1997, la revue nationale du *Mobilier* présente le nouveau projet de réhabilitation de l'ensemble, autour de la création d'une halle, d'un complexe cinématographique et de quelques logements au-dessus du cinéma. À l'époque, *Le Matin* se montre même optimiste quant à la réalisation d'une « passerelle pour cycles et piétons » au-dessus de la Loire ! Celle-ci partant de cet îlot de la Charpenterie rénové pour rejoindre « le quartier sud de Saint-Marceau ». Toute ressemblance avec un débat récent serait évidemment fortuite.

Grossistes ou pas grossistes ?

Finalement, cette passerelle restera dans les cartons, tout comme ces logements qui seront en fait remplacés par un Jardin, lequel surplombera une nouvelle halle flambant neuve. Ah, cette halle... Durant les premières années du XX^e siècle, elle attira sur elle plusieurs polémiques. TFI en fera même un sujet au cours d'une de ces émissions très en vogue sur le prétendu « gaspillage » de l'argent public. La dernière escarrouche en date a eu lieu en octobre dernier, lorsqu'Olivier Carré jugea que la halle terminée en

2001 avait été une « coquille vide », mais surtout « un bâtiment dont les grossistes n'avaient pas voulu car ils ne pouvaient pas faire entrer un camion ». Ce commentaire entraîna une réaction immédiate de Jean-Pierre Sueur, aux manettes de la Ville lors de la construction de la Halle : « Ce bâtiment n'a jamais été fait pour accueillir les grossistes, mais pour une partie des détaillants qui étaient autrefois accueillis sous des champignons », répliqua l'ancien maire d'Orléans. Le fait que leurs véhicules ne puissent pas accéder à la Halle est donc inné !

Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes et que nous avons examiné se prononça en 2004 sur la rénovation de la Halle Charpenterie : « La Chambre s'est intéressée aux raisons pour lesquelles cet équipement est aujourd'hui inutilisé », était-il écrit, en s'intéressant à ce projet « essentiellement conçu pour abriter les marchés de demi-gros et de gros, ainsi que le marché forain non alimentaire ». Dans son rapport, la Chambre pointa un « équipement jugé inadapté au commerce de gros moderne », une « implantation en centre-ville sérieusement contestée », un « intérêt intercommunautaire insuffisamment pris en compte » et, au final, une « non-utilisation génératrice de surcoûts financiers ». Sous Serge Grouard, la Ville vendit en 2007 la Halle Charpenterie à Casino, avant, donc, de la racheter cette année, après que celle-ci connut, entre temps, de lourds aménagements. ●

Sources : Archives municipales d'Orléans, *Le Matin*, Blog de Jean-Pierre Sueur, Rapport de la Chambre Régionale des Comptes daté de septembre 2004.